

« Gilets jaunes » : l'exercice d'équilibriste des figures locales du mouvement

Porte-parole des ronds-points, leaders informels ou assimilés témoignent des difficultés au moment où la mobilisation se structure.

Par [Faustine Vincent](#) Publié le 01 février 2019 à 10h22 - Mis à jour le 01 février 2019 à 11h49

Depuis que les « gilets jaunes » cherchent à se structurer, être une figure du mouvement relève, plus que jamais, d'un jeu d'équilibriste. Ceux qui ont émergé au niveau national, comme Ingrid Levavasseur, Jacline Mouraud ou encore Benjamin Cauchy, ne sont pas les seuls à connaître des turpitudes – pressions, menaces, insultes. Au niveau ultralocal, l'exercice s'avère tout aussi complexe, voire périlleux, même lorsqu'on se défend de toute ambition politique.

Qu'ils habitent l'Eure, le Bas-Rhin ou la Gironde, des porte-parole des ronds-points, leaders informels locaux ou assimilés témoignent auprès du *Monde* des difficultés auxquelles ils sont confrontés à ce moment charnière, qui met au jour les défis et contradictions que les « gilets jaunes » tentent de dépasser : comment structurer un mouvement horizontal, hétéroclite, non partisan et qui rejette le système représentatif ? Qui doit diriger sans être chef, comment, avec quelle légitimité ?

« Déléguée temporaire »

« C'est devenu très compliqué, soupire Christine, infirmière de 48 ans et « porte-parole de facto » du groupe de Sainte-Eulalie, près de Bordeaux. Tout le monde revendique son individualité et son droit à la parole, mais tout le monde cherche inconsciemment un chef de meute, tout en disant que ce n'est pas un représentant. »

Les hésitations, longs silences et infinies précautions que prennent ces figures locales du mouvement pour définir leur titre et leur rôle sont, en soi, révélateurs.

« Je n'aime pas trop le terme de porte-parole, ça peut être mal interprété », s'inquiète Christine, qui dit « marcher sur des œufs » et préfère le terme de « déléguée temporaire ». « Je ne suis pas vraiment porte-parole, affirme de son côté Michaël, qui assure pourtant cette fonction en Gironde depuis qu'il a été tiré au sort sur son rond-point. On me confie la parole mais pas dans le sens classique, moi je transmets ce qu'on me dit de transmettre. » Comme un porte-parole, donc ? « Oui, admet-il, mais pas de façon définitive et incontrôlée. Et si je trahis la parole du groupe, je suis évincé », précise ce chef d'entreprise de 29 ans, « plutôt de gauche » mais abstentionniste, qui n'a jamais été ni encarté à un parti ni syndiqué.

Ce risque d'être rejeté les guette tous, tant la tâche est ardue : porter la voix du groupe et « faire consensus » en prenant en compte des opinions parfois radicalement différentes. « C'est dur parce qu'on est très hétéroclites sur notre rond-point, reprend Christine. Il faut toujours se mettre d'accord sur le message à

porter. » Tous les points de vue sont longuement écoutés, débattus, puis la moindre question est soumise au vote – la garantie, pour eux, d’une « vraie démocratie ».

Des chartes du porte-parole et du référent

Pour formaliser ce rôle épineux et donner des gages de bonne conduite, le groupe de Sainte-Eulalie a rédigé, dès le 30 novembre 2018, une « charte du porte-parole ». Le document définit le poste (un « messenger »), sa mission (« *porter une parole du groupe* »), son pouvoir ou plutôt son absence (« *aucun pouvoir décisionnaire* », « *n’est pas le leader du groupe* »), la durée (« *“mandat” indéterminé tant que le porte-parole est volontaire et que le groupe accepte* »), qui peut y prétendre (« *tout le monde, sur la base du volontariat ou par tirage au sort* ») et les conditions d’exercice (« *rester neutre* »).

Une « charte du référent », défini comme un « *relais de liaison des informations* », a été établie dans la foulée. Ces documents servent aujourd’hui de modèles pour élaborer des chartes similaires à l’échelle de la Gironde, et d’autres sont à l’étude ailleurs en France.

L’objectif est d’éviter qu’un porte-parole finisse par se comporter en chef, un terme honni par les « gilets jaunes », qui craignent de reproduire le système pyramidal qu’ils dénoncent. Ce cas de figure s’est présenté plus d’une fois autour des ronds-points. « *J’en ai vu plein ! Attirer la lumière, parler aux médias, c’est facile d’y prendre goût*, se désole Michaël. *C’est bien le problème : dès qu’on a un petit pouvoir, ça corrompt. On le voit même à petite échelle.* »

Les figures locales que nous avons interrogées répètent donc à l’envi qu’elles ne sont « *ni des représentants ni des chefs* ».

Il arrive toutefois que certaines d’entre elles soient pressées par le groupe lui-même de donner des directives. Carole, animatrice en centre de loisirs et porte-parole d’un rond-point à Gaillon, dans l’Eure, en a fait l’expérience. « *On a une majorité d’ouvriers dans notre groupe. Ils sont habitués à avoir un chef, alors ils nous demandent toujours ce qu’il faut faire. On a beau leur dire “vous faites comme vous voulez !”, ils cherchent des consignes. Mais nous, on n’est pas là pour ça* », rappelle cette mère de famille qui vote blanc à chaque élection.

La pression des « gilets jaunes » et des autorités

Emerger même au niveau local comporte un autre risque : celui de s’exposer et d’être identifié. Depuis qu’il a fondé son association de « gilets jaunes » dans la vallée de la Bruche, dans le Bas-Rhin, Gérard Metz dit ainsi être soumis à une double pression : celle de certains « gilets jaunes », qui l’accusent d’avoir des visées politiques et de céder à l’attrait de la notoriété, et celle des autorités, à travers des « *messages des RG [renseignements généraux] et des préfets* ». « *J’ai eu des menaces de toute part*, raconte-t-il. *En ce moment, au gouvernement, tout le monde veut des noms.* »

C’est aussi pour cela que de nombreux groupes de « gilets jaunes » ont refusé de nommer des porte-parole. Selon Fabien, leader informel à Charleville-Mézière, dans les Ardennes, en avoir relève d’une « *faute stratégique* » : « *En ayant un meneur, les*

autorités auront un interlocuteur, analyse-t-il. Donc on va lui demander de déclarer des manifs, il aura des pressions, des rendez-vous avec le commissariat, etc., qui visent à tuer le mouvement de l'intérieur. » Ne pas en avoir est aussi un moyen de « se couvrir » en cas de débordements, afin que personne ne puisse être tenu pour responsable.

Le travail des porte-parole et des leaders informels locaux est d'autant plus difficile que beaucoup sont novices en politique, risquant d'être manipulés par d'autres « gilets jaunes ».

Jérôme, technicien chez Renault et longtemps resté au rond-point de Gaillon, se souvient de sa consternation en lisant un tract distribué au groupe, qui invitait à « *faire pression sur les parlementaires* ». Lui qui a lu tous les programmes du premier tour de l'élection présidentielle a reconnu des propositions du candidat (Union populaire républicaine, UPR), François Asselineau, sans que cela soit précisé sur le papier. Il a alerté le porte-parole, mais celui-ci « *s'est vexé et m'a mis de côté* », raconte Jérôme. « *Le problème, c'est qu'il n'est pas assez intelligent pour repérer la manœuvre, et qu'il ne vérifie pas les sources* », lâche-t-il. Sollicité par *Le Monde*, le porte-parole en question n'a pas donné suite.

« Il faut un chef pour avancer »

Pour éviter toute dérive de ces simples « messagers », les « gilets jaunes » prônent tantôt le tirage au sort, tantôt un porte-parolat tournant, mouvant, voire multiple, ce qui ne manque pas de dérouter leurs interlocuteurs (maires, préfets, etc.), peu habitués à ce type de fonctionnement. A leurs yeux, seule la base confère la légitimité. Une règle à laquelle chacun doit se plier sous peine d'être un « *leader autoproclamé* », rejeté tôt ou tard.

Gérald Metz, qui vient juste de fonder son association de « gilets jaunes », va ainsi démissionner de son poste de président afin que les membres du bureau soient élus, donc considérés comme légitimes. Même son titre, « président », l'embarrasse : « *C'est juste parce que la loi française nous oblige à donner des noms et des fonctions pour fonder une association, justifie ce chef d'entreprise dans les travaux publics de 43 ans. Mais aucune décision ne sera prise par une seule personne !* »

C'est presque à contrecœur qu'il s'est rendu compte, au fil des semaines, qu'« *il faut un chef pour avancer* ». Il espère malgré tout éviter d'avoir à se couler complètement dans le modèle existant : « *Si les adhérents votent pour élire dix ou cent présidents de l'association, pourquoi pas ? L'essentiel c'est que ça marche, et qu'on arrive à mieux vivre.* » Tous tâtonnent, mais veulent croire à la possibilité de faire de la politique autrement.

(Le Monde)